

NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/35/545/Add.1 19 novembre 1980 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

Trente-cinquième session Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Deuxième Commission (Partie II)

Rapporteur: Mae Maureen STEPHENSON-VERNON (Jamaique)

- 1. La Deuxième Commission a poursuivi l'examen du point 12 de l'ordre du jour à sa 43ème séance, le 14 novembre 1980. On trouvera un résumé des débats de la Commission dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.2/35/SR.43).
- 2. A cette scance, après avoir été informée par le Président du résultat des consultations entre les délégations intéressées, la Commission est convenue de ne pas prendre de décision au sujet du projet de décision et du projet de résolution que le Conseil économique et social avait transmis à l'Assemblée générale, pour examen ultérieur à sa trente-cinquième session, par sa décision 1980/174 du 24 juillet 1980 relative aux conférences des Nations Unies chargées d'adopter un code de conduite des sociétés transnationales et un accord international sur les paiements illicites (A/35/3/Add.8, annexe).